



COMITÉ DES DROITS DE LA PERSONNE DU SYNDICAT DE L'AGRICULTURE

Le Comité des droits de la personne du Syndicat de l'Agriculture a pour mandat de faire connaître les questions touchant l'équité et les droits de la personne, en communiquant à tous les membres les ressources, renseignements et autres possibilités d'éducation nécessaires. Composé de sept représentant(e)s élu(e)s dans leur région, le Comité s'engage à garantir à nos membres les principes de l'égalité sur tous les lieux de travail ainsi qu'au sein de notre syndicat. Cet engagement se matérialise par les possibilités offertes aux femmes, aux personnes handicapées, aux membres des groupes raciaux, aux Autochtones, ainsi qu'aux gais, lesbiennes, bisexuel(le)s et transgenres, dans tous les aspects de nos activités syndicales.

Le Réseau des droits de la personne du Syndicat de l'Agriculture constitue un véhicule majeur permettant à nos membres de groupes d'équité de prendre part à des activités au sein du syndicat et de leurs milieux de travail, et de communiquer. Les membres de ce Réseau recevront toutes sortes de renseignements sur les événements et autres possibilités dans le domaine de l'équité, dans leur région respective ainsi qu'à l'échelle nationale.

Si vous désirez devenir membre du Réseau, ou bien souhaitez recevoir davantage de renseignements en la matière, veuillez envoyer un courriel à notre directrice nationale, Promotion à l'Égalité, ou bien contactez votre représentant(e) régional(e) des droits de la personne (vous trouverez ses coordonnées sur le site des droits de la personne) à : <http://www.syndicatagr.com/fr/humanrights.html>. Veuillez indiquer de quelle région vous venez, ainsi que vos coordonnées. Vous avez aussi la possibilité de vous identifier comme membre de l'un quelconque des cinq groupes désignés.

Bien que cela soit facultatif, les membres qui s'identifient à un groupe désigné particulier peuvent aussi agir comme personne-ressource au Comité des droits de la personne du Syndicat de l'Agriculture ou du Conseil national.

Vous trouverez davantage de renseignements sur le Comité des droits de la personne du Syndicat de l'Agriculture sur notre site Web à l'adresse : <http://www.syndicatagr.com/fr/humanrights.html>

(Février 2011)